**SOUS EMBARGO J’USQU’AU 4/02/2020**

**Zimbabwe : l’image internationale du gouvernement mise en cause avec le procès des défenseurs des droits des travailleurs**

Dix-neuf des vingt-huit syndicalistes toujours en procès au Zimbabwe devraient bientôt comparaître devant les tribunaux du pays, alors que le gouvernement poursuit ses tactiques répressives dans les salles d’audience. Les syndicalistes ont été dans la ligne de mire du gouvernement depuis un appel à la grève pacifique lancé en 2018 en réponse à l’augmentation du coût de la vie. Le mouvement syndical international appelle à la fin de la persécution.

Au cours de leur long procès, le secrétaire général du Zimbabwe Congress of Trade Unions (ZCTU), Japhet Moyo, et le président Peter Mutasa ont été cités à comparaître devant les juges à pas moins de 19 reprises. Tous les chefs d’accusation ont finalement été retirés, notamment à la suite des pressions exercées par les syndicats internationaux, y compris par la voie diplomatique et des mobilisations organisées devant les ambassades du Zimbabwe. Cependant, de nombreux syndicalistes de base restent soumis à de longs procès alors que la bataille pour l’indépendance judiciaire se poursuit, en dépit des attaques à motivation politique menées par le gouvernement.

« *De la répression violente au harcèlement juridique prolongé, l’objectif du gouvernement reste d’intimider, de dissuader et de saper l’énergie du mouvement syndical*. *Le refus du gouvernement de dialoguer de manière constructive et de prendre en compte les intérêts des travailleurs dans la prise de décision suscite une profonde méfiance au sein de la société zimbabwéenne*. *Il semblerait que le gouvernement n’ait pas encore réalisé que, outre la liberté des syndicats, ces affaires nuisent à sa propre réputation aux yeux de la communauté internationale*. *Il n’est jamais trop tard pour changer de cap*: *les syndicats restent engagés à mener un dialogue qui respecte la liberté d’association et de réunion du peuple et à faire en sorte que le gouvernement gouverne pour le peuple* », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI.

Les syndicalistes qui passeront en jugement le 4 février sont issus de tous les échelons du mouvement syndical, y compris les sections des femmes et des jeunes. Parmi les vingt-huit personnes encore en procès, huit sont des représentants du secteur de l’énergie qui font l’objet de poursuites pénales pour avoir protesté contre le non-paiement des salaires.

Florence Taruvinga, vice-présidente du ZCTU, fait également partie des accusés. Elle a déclaré : « *La possibilité pour les travailleurs d’être représentés de manière équitable est sérieusement compromise. Si le gouvernement consacrait ne serait-ce que la moitié des ressources qu’il consacre aux tentatives de suppression des syndicats pour, à la place, engager un dialogue constructif avec eux, nous serions en mesure d’accomplir de réels progrès. Le fait que les femmes et les jeunes membres, des groupes sous-représentés, soient également jugés met en évidence le profond mépris que le gouvernement manifeste à l’égard d’une approche inclusive*. »

Le mouvement syndical international reste pleinement solidaire du ZCTU, et les organisations syndicales nationales du monde entier soulèvent à nouveau la question auprès des représentants du Zimbabwe ainsi que de leurs propres gouvernements.

Informations complémentaires :

* [Zimbabwe police target trade union leaders in civil rights crackdown](https://www.ituc-csi.org/Trade-Unionists-Arrest-Civil-Right-Crackdown-Crisis-Zimbabwe)
* [ITUC Africa General Secretary detained in Harare](https://www.ituc-csi.org/ITUC-Africa-General-Secretary-detained-Zimbabwe)
* [See the resource page for trade union solidarity initiatives](http://www.ituc-csi.org/Zimbabwe-solidarity-2020)